

Notes de lecture

Autor(en): **Stauffer, Gil**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 500

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

"Cher confrère,
L'Ayatollah se permet de vous faire savoir que vous trompez vos lecteurs. En effet, les ministres Pierre Boillat et François Mertenat ont assisté à la dernière assemblée des délégués du Rassemblement jurassien; quant à Roger Jardin, ministre de l'Education, il a pris part à la séance du Comité directeur qui s'est tenue juste avant. Allez-vous rectifier?"

Vous n'avez jamais compris ce qui se passe dans le Jura. Je vois que cela ne s'améliore pas. Avec mes salutations cordiales".

— "L'Italie ferme ses maisons de fous". C'est sous ce titre que le supplément hebdomadaire de la "Basler Zeitung" propose à ses lecteurs une enquête sur la réforme de la médecine psychiatrique italienne, amorcée après les expériences célèbres menées par Franco Basaglia à Görz puis à Trieste.

COURRIER

Cinéma scolaire : des spectateurs moins dociles

Nous avons lu avec attention l'article intitulé "Cinéma scolaire, six millions de spectateurs" (DP 499) et nous aimerions apporter un complément d'information.

Cette Centrale du Film Scolaire rend indéniablement service au corps enseignant. Cependant, ce que votre article ne dit pas, c'est que certaines entreprises de notre pays l'utilisent dans le seul but de propager des idées propres à consolider leur conception de l'économie nationale.

Voici un exemple! Au cours de l'année 1978, tous les établissements scolaires ont reçu un papillon de la Centrale du Film annonçant la mise à disposition gratuite du film "Choisir la bonne voie", produit par Brown-Boveri. Le thème du film: les ressources énergétiques traditionnelles s'épuisent, l'énergie nucléaire est bienvenue! Il n'y a pratiquement que des avan-

Un travail remarquable, encore complété par une interview de Edgar Heim, directeur de la clinique psychiatrique universitaire de Berne, qui fait le point de la situation de ce secteur médical dans notre pays.

— Dans le magazine du "Tages Anzeiger" à noter un long entretien avec André Chanson, dont le nom ne dira peut-être rien aux Suisses romands, mais qui fut l'un des porte-paroles de la nouvelle gauche zurichoise en 1968, l'un des manifestants de la "république autonome" du Bunker pendant les troubles de l'époque. Un itinéraire caractéristique: les suites des "événements" zurichois, avec divers démêlés avec la justice jusqu'en 1971, puis un séjour de deux ans au Chili, cinq ans en Algérie après le renversement d'Allende, et aujourd'hui un exil précaire quelque part en Europe de l'Ouest où un journaliste du "TA" l'a retrouvé.

tages; les contestataires sont mal renseignés! Le catalogue de la Centrale du film scolaire ne mentionne pas de films présentant un autre point de vue; pourtant, ces films existent.

En automne 1978, un groupe de maîtres de notre établissement, le collège secondaire de Montreux, a signalé ces faits à la Centrale de Berne. A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue. Nous aimerions soulever les questions suivantes:

— Quels sont les critères de choix pour la mise à disposition des films?

— La Centrale met-elle à disposition tous les films qu'elle reçoit?

— Qui choisit les films?

Enfin, nous avons été surpris de lire que la Centrale du Film Scolaire a renoncé volontairement aux subsides habituels de la Confédération. Cette manière de faire la rend encore plus dépendante des grandes entreprises du pays.

Eric Dubosson et Pierre Joost

Questions parfaitement justifiées! En publiant le texte paru dans le dernier numéro, nous avions d'abord l'ambition de montrer l'impor-

tance d'un canal de distribution d'images souvent peu connu en Suisse. A partir de là, l'enquête rebondit, tant il est vrai que ces structures officielles sont susceptibles d'être investies au profit d'intérêts particuliers. Nous n'espérons pas trouver immédiatement matière aussi précise pour faire rebondir l'enquête. Vous la collaboration espérée entre lecteurs et "rédacteurs". Affaire à suivre; nous suivrons (Réd.).

NOTES DE LECTURE

Si vous savez lire lisez ça !

Qu'en dire?

Simplement: c'est fantastique.

Je pourrais en somme me contenter de dire que c'est fantastique...

On trouve ceci sur la page de couverture:

"Chine, An - 81

Dispute

sur le sel

et le fer

Yantie Lun

Un prodigieux

document sur l'art de gouverner

Présentation par

Georges Walter

J. Lanzmann & Seghers, Editeurs"

Et cela s'ouvre par une citation de Valéry qui explose comme une supernova.

Si vous ne me croyez pas, tant pis pour vous.

Vous ne saurez jamais ce que vous avez raté.

Vous resterez simplement comme un plat de nouilles trop cuites oubliées dans un réfrigérateur qui ne marche plus.

Gil Stauffer